

In Situ

Documentation - Édition - Ingénierie éducative

crdp
Pays de la Loire

In Situ, An 2000.

Le site Internet continue à s'organiser autour d'une équipe qui s'étoffe. Cette parution doit permettre d'initier la rubrique « ateliers » d'*In Situ*-web.

Vous pouvez maintenant contacter directement les membres du comité de rédaction sur le site, à la rubrique « écrivez-nous ».



Enseignement et médiation

Si près qu'ils approchent du lac, les hommes n'en deviennent pas pour ça grenouilles ou brochets.

Henri Michaux, « La nuit remue » *Le lac*

La notion de *médiation* n'appartient pas au registre usuel de la didactique des arts plastiques. Cela peut surprendre quand le terme est à ce point en vogue dans les milieux artistiques et culturels et que les médiateurs se multiplient dans tous les domaines de la vie sociale.

La *médiation pédagogique* est cependant aujourd'hui l'enjeu d'un nouveau débat entre didacticiens. Est-ce à dire que les arts plastiques se désintéressent de la question ? Évidemment non. Avançons plutôt l'idée qu'en arts plastiques, la médiation s'actualise dans diverses situations éducatives avec d'autres mots pour le dire. Qu'entend-on, alors, par médiation ?

La médiation *pédagogique* est une posture de l'enseignant dont les clefs sont l'exigence, la qualité d'écoute, l'accueil de l'altérité, le désir de réussite et de socialisation, la délicatesse, le respect. La médiation est une *agilité intellectuelle* favorable aux métissages, à l'articulation des savoirs, des

champs de référence, des pratiques sociales. La médiation est une *éthique* : elle invite à préférer la proposition à l'imposition, l'incitation à la contrainte, l'interrogation à l'affirmation, la spéculation à l'assertion. Elle fonde l'*ambition* de l'enseignant qui pousse chaque élève à exploiter ses possibilités et à se construire les compétences indispensables qui lui permettront de passer de la simple capacité à répondre à une demande (respecter des consignes) à celle de faire des choix (discerner, problématiser) puis à prendre des initiatives (définir un projet). La médiation est une stratégie éducative.

Les expériences inaugurées dès la fin des années soixante dans le champ disciplinaire ont très largement contribué au développement de la *pédagogie de projet*. Trois formes fondamentales, trois « modèles » pédagogiques ont émergé : le *cours en proposition*, la *situation d'autonomie* et l'*atelier de pratique artistique*. Directement issue du cours en proposition, mis au point et théorisé par Gilbert Pélissier vers 1970, la *situation d'autonomie* fut l'objet, sous sa direction, d'une expérimentation nationale commandée par la Direction des

collèges dès 1981, recherche en partie fondée sur l'ensemble des travaux antérieurs menés en sciences, lettres et documentation – les années soixante et soixante-dix inventèrent le *travail indépendant*, devenu par la suite *travail autonome*.

Enfin, la Mission pour les enseignements artistiques (MEA) créa les ateliers de pratique artistique dès 1983 (les deux cents premiers ateliers ouverts le furent en arts plastiques). Dans les trois cas, la rupture avec le traditionnel cours de dessin – centré sur l'acquisition d'un savoir-faire et d'une esthétique essentiellement scolaires – fut consommée. L'*individualisation*, indispensable pour faire face à l'hétérogénéité grandissante des classes, la *pratique* et la *rencontre avec l'œuvre d'art* sont au centre de toute la construction didactique des arts plastiques depuis trente ans et, par conséquent, de toutes les mises en œuvre pédagogiques.

**Bulletin des professeurs
d'arts plastiques
Académie de Nantes**



La médiation (pédagogique, artistique, culturelle) est un fait : la réussite individuelle de chaque élève est un objectif explicitement affiché et un résultat avéré par les études de l'Inspection générale et de l'INRP. Alors, pourquoi cette quasi absence du terme de médiation dans nos écrits disciplinaires ? Pour deux raisons au moins.

La première découle de ce qui est évoqué plus haut. Le développement original de la didactique des arts plastiques n'a pas connu la nécessité intrinsèque d'employer la notion de médiation, sans doute trop générique, et s'est préférentiellement et très rigoureusement appuyé sur une terminologie validée par les sciences de l'éducation (celle de la transposition didactique, de l'évaluation, de la taxonomie des objectifs, du constructivisme puis du cognitivisme, etc.). La discipline arts plastiques a également spécifié ses propres concepts : *proposition, incitation, pratique, effectuation, dispositif, affichage, verbalisation, artistique*, par exemple.

La seconde est le fait d'un contexte : les notions de médiation et de médiateur sont très régulièrement utilisées par les praticiens et théoriciens de l'action culturelle, d'un point de vue exogène souvent modelé par le militantisme et une singulière méconnaissance de la discipline. Raymond Cittério (*Action culturelle et pratiques artistiques*, Hachette, 1993) écrivait, à propos de l'activité des services éducatifs des musées : « [...] les musées n'emploient plus le terme de pédagogie, mais celui de médiation. Il s'agit de montrer et faire découvrir, plutôt que de démontrer, de faire sentir plutôt que d'expliquer, de faire agir plutôt que d'exposer. À propos des intervenants en milieu scolaire, dans le cadre d'un enseignement artistique partenarial, le théâtre, il précisait : *en d'autres termes, la situation culturelle doit permettre un déplacement du*

rapport à la réalité des savoirs, une manière de sortie d'un dogmatisme inhérent à tout savoir organisé, vers des questionnements issus de la subjectivité tant qu'elle est rendue possible et légitime dans cet espace particulier de l'école. Enfin, plus loin : *la situation de médiation est une transformation du rapport habituel de celui qui sait vers celui qui ignore (et doit apprendre), en un rapport de construction collective d'un savoir commun, à partir de ce que chacun connaît et qui est confronté à un réel à décoder. Dire que l'enseignant est médiateur, c'est postuler une évolution du métier d'enseignant : "Je suis celui qui organise et pas celui qui enseigne, vraiment" disait un enseignant* ». La définition qu'il propose de la « médiation » et le souci de distinguer entre médiation pédagogique et médiation culturelle sont loin d'être dénués d'intérêt. Mais pourquoi faudrait-il que la pédagogie soit nécessairement du côté du dogmatisme et la médiation culturelle du côté de l'ouverture ?

Cette opposition entre organiser et enseigner était déjà présente, dès 1980, dans un texte introductif de Françoise Juhel sur l'action culturelle (« L'action culturelle », *Les amis de Sèvre* n° 100) : « Elle (l'action culturelle) suppose, certes, pour l'enseignant une remise en cause de son rôle, l'acceptation de la perte d'un monopole mais (surtout) la mise en évidence de sa **fonction irremplaçable de médiation entre l'enfant et le monde** » (en gras dans le texte).

Cette conception de la médiation en remplaçant une plus ancienne et héritière de la pensée de Malraux : l'œuvre d'art est médiatrice, elle ouvre directement à une connaissance du monde. Mais suffit-il de permettre la rencontre des élèves et du public avec l'art pour que s'opère une révélation ? Pierre Charreton (« Action culturelle, expérience esthétique

et éducation artistique », *Art et éducation*, CIEREC, 1986), s'opposait à cette conception : « C'est là une résurgence du vieux débat sur l'instruction censée faire, peu ou prou, obstacle à la véritable culture. Et plus loin, il précisait sa pensée : *la question se pose avec plus d'acuité pour l'art contemporain ou pour les interprétations esthétiquement contemporaines d'œuvres anciennes, car ce qui s'oppose à l'étrangeté, c'est la familiarité* ». La rencontre avec l'œuvre d'art se prépare, se répète.

Hélène Mathieu, dans un entretien plus récent (« L'enfant vers l'art », *Autrement* n° 132 - Les passeurs de culture, 1993) reprenait très clairement ce point de vue : « [...] si l'on parle de démocratisation culturelle, en termes d'élargissement, de formation du public, il faut d'abord permettre la rencontre... Au risque de choquer, je crois que, dans un premier temps, le problème ne sera pas résolu par la pédagogie... Je crois d'abord au coup de foudre. À l'affectif. Au passionnel ».

Le débat n'est pas clos.

Plus récentes et moins affectives, les analyses de Lise Didier-Moulouquet (*L'acte culturel*, L'Harmattan, 1998) et de Jean Caune (*Pour une éthique de la médiation, le sens des pratiques culturelles*, PUG, 1999) permettent d'envisager une reconstruction conceptuelle dynamique des notions de médiation, de culture, d'action culturelle, d'action artistique et d'enseignement artistique.

Aujourd'hui, la médiation est bien réelle dans les pratiques des enseignants d'arts plastiques.

Mais il serait trop aventureux, pour cette discipline d'enseignement artistique, de s'approprier le terme de médiation (fût-elle dite pédagogique), si chargé de paradoxes et d'approximations conceptuelles, sans aller au devant de sérieux malentendus.

Patrick Ducler



Programmes de 3^e

Les nouveaux programmes de la classe de 3^e sont entrés en application depuis la rentrée.

Le court extrait suivant indique clairement ce qui est attendu dans la discipline.

Acquisitions en fin de 3^e

Pendant l'année de 3^e, des connaissances et des compétences sont acquises par les élèves. Elles correspondent aux différents points énoncés dans le programme. Il s'agit, en particulier, d'**avoir acquis des connaissances** sur :

- le corps à l'œuvre (mise en évidence des procédés de production de l'œuvre, des traces et marques dues aux gestes, aux postures) ;
- l'espace de l'œuvre (présence matérielle ; modification de la relation entre l'œuvre et le spectateur introduite par les pratiques contemporaines) ;
- l'ensemble des opérations indiquées comme rele-

vant des savoir-faire, que ce soit en dessin, en peinture, ou dans le travail en volume ;

- la fonction des espaces architecturaux et la notion d'intégration.

Il s'agit également d'**être capable** de :

- entreprendre et de mener à bien un projet ;
- mettre en œuvre différentes opérations relevant des savoir-faire indiqués dans le programme ;
- situer une image par rapport à une œuvre et comprendre ce qui est en jeu à travers la reproduction des œuvres par l'image ;
- procéder à une analyse plastique simple d'une image et d'une œuvre ;
- distinguer communication visuelle et production artistique.

L'élève doit pouvoir rendre compte de ce qu'il voit et de ce qu'il produit en utilisant un vocabulaire précis et relevant des arts plastiques.

Évaluation

La classe de 3^e comportant un contrôle de fin de cursus sous la forme du brevet des collèges, les acquis doivent être régulièrement évalués et l'élève doit être en mesure de faire le bilan de ses connaissances en arts plastiques. C'est pourquoi, à ce niveau de classe, l'évaluation doit articuler l'aspect sommatif et l'aspect formatif.

L'évaluation formative reste une préoccupation majeure de la discipline. L'enseignement des arts plastiques a pour objectif de développer une conscience de la liberté fondée sur le sens de la responsabilité, de permettre à l'élève d'apprendre librement et de manière autonome pour qu'il garde le goût du savoir et le plaisir de la fréquentation de l'art. L'évaluation formative s'inscrit dans ces visées.

Suite page 4.



Choisir une image en couleur représentant un paysage

Proposition : **architecture « invisible »**

technique libre
travail individuel ou par deux
classe de 4^e
2 séances



Questions soulevées

- Est-ce que toute construction est une architecture ?
- Pour quelles raisons peut-on être amené à intégrer une architecture au paysage ?
- Sur quels éléments du site peut s'appuyer une architecture ?
- Par quels moyens peut-on intégrer une architecture à son environnement ?

Références

- Les habitats troglodytiques traditionnels : *Archi troglo*, éd. Parenthèses.
- Les constructions troglodytiques contemporaines : *Architecture et nature*, éd. du Moniteur.
- Les cabanes : *Le génie des cabanes*, éd. Thames et Hudson.
- Les habitats naturels, architecture écologique (groupe SITE), architecture organique...



Paroles d'élèves

Julien : « ... il faut des matériaux qui correspondent au climat et à l'environnement naturel. »

Jonathan : « ... une maison dans le matériau du paysage... »

Noémie : « ... nous, on a fait des maisons qui ont la forme des arbres pour qu'on ne les voie pas. »

Astrid : « ... on a essayé de confondre les maisons avec les rochers. »

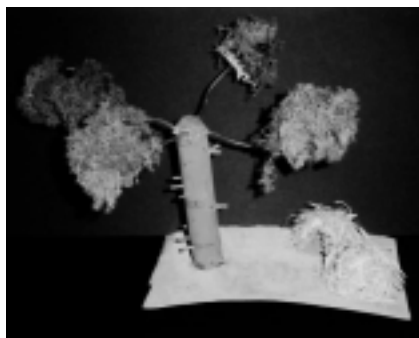
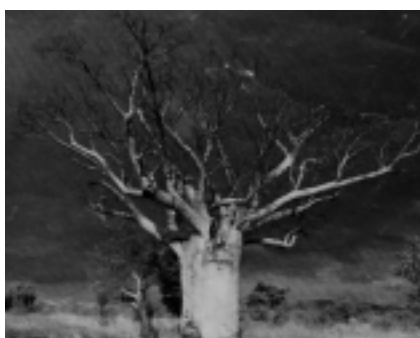
Une architecture doit-elle être invisible ?

Denis : « Au contraire, il faut que ce soit vu. »

Julien : « Il y en a qui en sont fiers. »

Denis : « Il y a ceux qui veulent être tranquilles, ceux qui la cachent. »

Julien : « Peut-être qu'ils voudraient laisser la nature. »



Annick Guerive, collègue Albert-Vinçon, Saint-Nazaire

L'élève est capable de prendre conscience de ses apprentissages lorsqu'il a été sensibilisé à ce qu'il peut atteindre. Le professeur choisit la méthode pour communiquer les buts à atteindre en ce qui concerne les connaissances et les compétences. Au collège, ces connaissances restent toujours à un niveau simple mais néanmoins précis et juste au regard des connaissances contemporaines. Le programme est à penser en termes de qualité et d'articulation des connaissances et non en termes de quantité et de juxtaposition.

On n'attend pas d'un élève de 3^e qu'il conduise un projet artistique au même niveau que le ferait un bachelier ou un étudiant en enseignement spécialisé. Cependant, il est aussi capable de désirer, de réaliser et de conduire un projet, à son niveau, et avec des exigences de qualité. C'est l'évaluation formative qui offre à l'élève la possibilité d'être conscient de ce qu'il sait.



Vous attendiez tous un bug... il est là !

Cette année encore, pour des raisons d'ordre administratif, la mise en œuvre des actions de formation du PAF se fera trop tardivement dans l'année scolaire. Le calendrier prévisionnel élaboré par les formateurs ne sera pas tenu.

Certains stages ont dû être annulés temporairement (ex. : *TICE niveau 2*), d'autres sont reportés :

- le stage *Contenus disciplinaires* (99 QFA700G) aura lieu les 21, 22 mars et 2 mai ;

- le stage *Le projet de l'élève* (99 TTA700G) aura lieu les 10 et 11 février ; le 12 avril.

- le stage *Enseigner les Arts plastiques au lycée* aura lieu début avril.

Cette situation est totalement indépendante de la volonté des formateurs... qui voient avec inquiétude de le calendrier de formation se concentrer sur quinze semaines, sachant tous ce qu'*obligations de service* recouvre...

Pour autant, sombrer dans un pessimisme noir ou crier au scandale n'est pas la réponse attendue.

C'est en étant **présents aux stages** où vous vous êtes inscrits que la formation continue en Arts plastiques existera : vous confirmerez, ainsi, qu'elle est une **absolue nécessité**.

Martine Cabanel, formatrice, correspondante auprès de Mme Branger IUFM Launay-Violette, Nantes. Tél. 02 40 16 30 81 • Mèl : branger@pl.iufm.fr



Mouvement des enseignants 2000 et Arts plastiques

Les procédures du mouvement sont lancées, deux nouveautés concernent notre discipline.

PEP – postes à exigences particulières :

- **PEP2** (conditions particulières d'exercice). Pour la rentrée scolaire 2000, les postes Arts plastiques construits sur un regroupement de deux établissements, seront placés en PEP2 : un bonus de point sera accordé aux enseignants lors de la demande et, ensuite, en fonction de leur stabilité dans le poste (au moins trois ans). Cette mesure vise à encourager la stabilité des jeunes professeurs dans les départements ruraux (essentiellement Sarthe et Mayenne).

- **PEP3** (postes spécifiques). Les postes en lycées seront désormais mis au mouvement sous la forme de PEP3. Les dossiers seront traités en académie. C'est la fin du dispositif national des postes à profil. Les professeurs intéressés par ce type de poste devront être attentifs aux informations qui seront communiquées dans les semaines qui suivent. Information auprès de l'IA-IPR à partir de mars 2000.

Publications CNDP

Le CNDP vient de publier, dans la série **Actualité des arts plastiques**, un document sur Cartier-Bresson. C'est une première dans la forme et c'était très attendu par les enseignants d'Histoire des arts.

Expositions à voir avec... ou sans élèves à Saint-Nazaire

À propos d'architecture

Du 13 janvier au 5 mars

Galerie des Franciscains, rue du Croisic.

Entrée libre du mercredi au dimanche
14h - 19h. Tél. 02 40 66 37 81.

Sur rendez-vous pour les groupes :
Tél. 02 40 22 39 38 (fanal).

- L'exposition donnera lieu à une table ronde avec les différents partenaires :

samedi 5 février à 14h au Fanal.

Entrée libre.

36 modèles pour une maison propose de faire découvrir les réponses à l'appel d'idées lancé par l'association PÉRIPHÉRIQUES auprès de jeunes architectes et paysagistes choisis en Europe : concevoir une maison individuelle dont le coût global s'élèverait à 499 900 F TTC, honoraires de l'architecte compris. L'ensemble des propositions illustre bien la spécificité de la démarche architecturale. Le projet de maison demeure unique et il ne peut y avoir de maison modèle. Au-delà de la conception d'un habitat individuel émergent les thèmes récurrents tels habitat pavillonnaire et dynamique urbaine, urbanité et relation au paysage, standardisation et nouveaux matériaux, objet de consommation et pérennité...

Équipement informatique des lycées

La Région engage 0,50 MF pour équiper les salles d'arts plastiques des quinze sections spécialisées. C'est la première fois qu'une telle opération est destinée à la discipline. Chaque professeur devrait ainsi disposer d'un ordinateur, d'un scanner, d'une imprimante et d'un appareil photographique numérique. Pas de quoi révolutionner l'enseignement, mais assez pour engager tout le monde sur la voie de l'art virtuel et de la documentation en ligne. Une seconde tranche d'équipement sera probablement décidée pour la période 2001-2002.



Directrice de la publication :

Ginette Le Déroff Ramognino,
Directrice du CRDP

Responsable de l'édition :

Patrick Ducler, IA-IPR

Rédaction :

Jacques Leplat

Mise en page, impression :

CRDP des Pays de la Loire

N° 4 Février 2000

Publication gratuite

CRDP - 5, route de la Jonelière

BP 92226 - 44322 NANTES cedex 3

Tél. 02 51 86 85 00 - Fax 02 40 93 32 71

<http://www.crdp-nantes.cndp.fr>